

Séance du 27 août 2015

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 27 août 2015 à 20 heures 30 sous la présidence du Maire M Gilles Desbois.

Présents : Gilles Desbois, André Gilbert Alloin, Stéphane Brun, Caroline Charles, Michel Dezapy, Cyril Goyard, Anne-Gaëlle Labry, Pascal Laurenceau, Lydie Lory, Valérie Lutmann, Evelyne Machillot, Annie Marchand, Gaëlle Stacchetti

Excusé : Gérard Ducret (pouvoir à Evelyne Machillot)

Secrétaire de séance : Stéphane Brun

1 - APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance du 1^{er} juillet 2015 est adopté à l'unanimité.

2 – DELIBERATIONS

2-1 Vente terrain à un particulier :

M. DESBOIS présente au Conseil la demande de l'Etude de Maître VERNET concernant le prix de vente à un administré, d'une bande de terrain de 113 m² jouxtant le lotissement de la Promenade de la Corvée en zone IINA. Cette acquisition est nécessaire au désenclavement d'une parcelle destinée à la vente de deux lots à bâtir.

Le Maire propose le montant de 23 € le m² pour la cession de cette bande de terrain et demande l'avis du Conseil sur le montant proposé.

Le conseil, à l'unanimité, délibère favorablement (dont 1 pouvoir).

2-2 Travaux enfouissement des réseaux éclairage public et téléphonique Rue du Moulin

M. ALLOIN présente le dossier des travaux envisagés.

Dans le cadre du renforcement du poste « La Farge » suite aux baisses de tension constatées, le SYDESL a fait parvenir l'étude d'un projet d'enfouissement de réseaux Rue du Moulin. Ces travaux de mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques s'intègrent dans un projet environnemental.

La participation de la commune est de 6.700 € pour ce qui concerne les réseaux électriques.

La participation de la commune est de 5.750 € pour les réseaux de télécommunications (participation du SYDESL à hauteur de 50% dans le cadre du fonds de mutualisation RODP -Redevance Occupation Domaine Public).

Le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce programme de travaux avec validation de la dépense ainsi créée.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité (dont 1 pouvoir).

2-3 Convention avec Grand Chalon / Service d'appui aux communes

Le Grand Chalon propose la création du Service d'Appui Technique aux communes dans le cadre de leurs projets d'aménagement, de voirie et de bâtiments communaux. Son fonctionnement sera sensiblement similaire à celui de l'Agence Technique Départementale (à l'exception de la maîtrise d'œuvre).

L'assistance prévue est gratuite pour deux projets par an. Au-delà, le coût facturé sera de 400 € la journée.

Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer la convention proposée dans ce cadre.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité (dont 1 pouvoir).

2-4 Centre de Gestion

M. DESBOIS présente au Conseil le rapport de visite du Centre de Gestion concernant l'archivage des données municipales et le devis proposé intégrant l'inventaire, le tri et l'archivage des documents de la commune.

Le coût de la mise à disposition d'un archiviste (1 mois et demi) et d'un encadrement technique (2 demi-journées) est de 5 906 € TTC.

Une aide du Conseil Départemental est accordée à hauteur de 50% sur la part de rémunération des agents archivistes (5 400 € environ).

Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le devis proposé dans ce cadre.

Le conseil, à l'unanimité (dont 1 pouvoir) délibère en ce sens et autorise le maire à effectuer la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

2-5 Suppression et création de poste

Mme BOIS présente au Conseil la notification du Centre de Gestion signalant la création d'un poste d'ATSEM 1^{ère} classe dans le cadre de l'avancement du personnel.

Il est cependant nécessaire de supprimer le poste existant d'ATSEM 2^{ème} classe, inutilement vacant.

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de supprimer le poste d'ATSEM 2^{ème} classe et de créer le poste d'ATSEM 1^{ère} classe.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité (dont 1 pouvoir).

3- PROJET BIBLIOTHEQUE / ACCESSIBILITE / EQUIPEMENT PMR

M. ALLOIN présente au Conseil le retour des rendez-vous et demandes de précision auprès des fournisseurs potentiels de l'EPMR (Equipement Personnes à Mobilité Réduite).

Le chiffrage qui intègre l'EPMR (24 551 €), la maçonnerie, l'armoire électrique, l'éclairage du hall s'élève à 43 000 € TTC.

En effet, le projet doit s'envisager dans cet ensemble et s'intégrera dans le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental. Ce dossier est en cours de montage pour être adressé dans les plus brefs délais aux services départementaux.

Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'établir le dossier de demande de subvention et donc de prévoir les travaux.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité (dont 1 pouvoir).

4- RD123 – SECURISATION TRAVERSEE DU VILLAGE

M. ALLOIN présente au Conseil le retour des réunions avec le cabinet 2AGE. Pour des raisons d'obtention de subventions, il sera désormais réalisé deux marchés distincts et non plus deux tranches (une ferme et une conditionnelle).

Le premier marché intègrera les données prévues initialement à la tranche ferme pour un montant de 46 500 € HT (estimation cabinet 2AGE).

Le deuxième marché intègrera les données prévues initialement à la tranche conditionnelle avec l'ajout de la rue des Ormeaux.

Les travaux seraient réalisables en fin d'année pour le premier marché, sous réserve de la consultation des entreprises.

Une réunion publique est prévue le 14 octobre à 19 h, salle annexe de la salle polyvalente.

5 – COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

5-1 Conseil Communautaire

M. le Maire rend compte de la réunion du Conseil Communautaire qui a eu lieu le 2 juillet 2015 ayant traité 51 questions intégrant entre autres des questions budgétaires, de transports, de petite enfance, d'urbanisme, de subventions à l'enseignement supérieur.

5-2 Commission scolaire

Mme Marchand rend compte de la réunion du 19 août 2015.

Lors de cette réunion, ont été évoquées les évolutions des NAP avec les communes partenaires. Le règlement intérieur a été revu pour les deux écoles.

Des questions diverses ont été également abordées.

5-3 CCAS

Mme Marchand rend compte de la réunion du 25 août 2015.

Lors de cette réunion, a été évoquée l'organisation du concours de pétanque du 5 septembre après midi, du repas du 3 octobre.

Des questions diverses ont été également abordées.

5-4 TELETHON

Mme Machillot rend compte de la réunion du 17 août 2015.

Lors de cette réunion, a été évoquée l'organisation du téléthon du 5 décembre avec une marche gourmande intégrant plusieurs circuits au départ de Chatenoy en Bresse, puis Oslon, Lans, Epervans, St Marcel avec des intermèdes gourmands et au final une soirée dansante à Chatenoy en Bresse.

5-4 P'TIOTS LANNIAUX

M. Laurenceau rend compte de la réunion du 20 août 2015.

Lors de cette réunion le changement de prestataire pour la fourniture des repas ainsi que les modifications apportées en ce qui concerne la réservation des repas pour les familles, ont été abordés.

Une attention particulière a été apportée pour atteindre le maximum de souplesse possible, ainsi que sur le suivi et l'assistance en termes de qualité, hygiène et sécurité alimentaire.

5-4 FETE DU VILLAGE

Mme Lory rend compte de la réunion du 26 août 2015.

L'ordre du jour de cette réunion concernait l'organisation de la fête du village avec les associations de la commune. L'association Autour de l'Etang a proposé d'être responsable de l'organisation de l'édition 2016. Les dates retenues sont le samedi 23 avril pour les jeux inter quartiers suivis le dimanche 24 de la brocante. La soirée des associations aura lieu le samedi 21 mai.

La prochaine réunion a été fixée au jeudi 24 septembre 2015.

6 – QUESTIONS DIVERSES

M. Desbois informe le conseil de la notification du Courrier du Grand Chalon concernant l'accord sur le nombre de conseillers communautaires qui revient à 80 sièges (au lieu de 84 précédemment) suite à la modification du conseil municipal de MARNAY.

M. Desbois informe le conseil de la vente d'un matériel du SIVOM. Le produit de la vente a été partagé entre les trois communes ayant fait partie du Syndicat. Le conseil décide d'allouer cette somme au budget du CCAS (8 voix pour, 6 abstentions dont 1 pouvoir).

Suite à projet de vente de terrain à un particulier et au retour de l'estimation des Domaines, M. Desbois informe le Conseil qu'une proposition de prix au m² a été adressée à l'aménageur foncier. Pas de réponse des acteurs concernés.

M. Alloin informe que l'Agence de l'Eau a donné son aval au lancement de l'étude 0 Phyto en octobre. Il est envisagé de proposer aux associations qui peuvent être concernées, la formation dispensée par le prestataire choisi.

Lans'Fer le 20 septembre : des ajustements sont en cours.

Les batteries des tablettes numériques à l'école élémentaire doivent être changées.

Jury d'assises : lors de la séance qui s'est déroulée à Ouroux sur Saône le 2 juillet, trois personnes de la commune ont été tirées au sort.

Propositions de pétition pour l'installation d'un Center Parc au Rousset.

Proposition de pétition contre le transfert du Centre de Mardor sur Chalon sur Saône.

Universités d'été du Grand Chalon le 19 septembre de 9 h à 16 h.

Le parking de l'école est opérationnel.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 25 septembre 2015 à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 20.